

Module théorique et pratique de 3 jours pour faciliter l'intégration d'un collègue sourd**Public :**

A destination des professionnels **en contact avec des collègues sourds.**

Prérequis : aucun

Nombre de participants : 12 maxi

Durée :

3 jours répartis en journées ou demi-journées

Date et lieu : à définir, dans nos locaux à l'ADIS ou sur site

Objectifs :

Être capable d'établir une communication simple avec son collègue sourd, c'est-à-dire : -
L'accueillir et comprendre ses demandes - Apporter des réponses en s'assurant d'être compris.

Contenu :**1er jour :**

Matin : 9h – 12h

Co-animation par deux formatrices

Présence d'interprètes toute la matinée

Présentation des participants

« Je suis sourd mais l'on peut s'entendre ! »

- Quelques idées reçues sur la surdité
- Connaissance du public sourd et de sa diversité

La vie professionnelle : les obstacles liés à la surdité et les moyens pour y remédier

Mise en pratique

- premier jeux de rôle*, simulations

Après-midi : 13h30 – 16h30

Intervenante entendante

Qu'est-ce que communiquer ?

Comment s'exprimer avec son corps : la communication non verbale

- Quelques principes et fonctions de la communication
- Comprendre les gestes : perception et signification

Comment communiquer avec un sourd à l'écrit ?

Comment comprendre le message de l'émetteur ?

- Rapport des sourds à l'écrit ; quelles difficultés ?
- La LSF : une langue visuo-spatiale, le Français une langue linéaire :
Exercices de traduction de corpus : écrits de sourds à « interpréter ».

Comment écrire en français et se faire comprendre du destinataire ?

- Mise en pratique

2ième jour :

Matin : 9h – 12h

Intervenante sourde avec interprètes

Comment communiquer avec un sourd à « l'oral » ?

- La lecture labiale
- La LSF :
 - . Un peu d'histoire et de découverte de la linguistique de la langue des signes française

Analyse des situations de communication :

- . Retour sur les premières simulations filmées
- . La place du collègue sourd dans le milieu professionnel

Après-midi : 13h30 – 16h30

Intervenante sourde avec interprètes

- . Quelques signes utiles

Savez-vous comment appeler un sourd ?

Comment s'exprimer avec son corps ?

- La communication non verbale : jeux de mime

3ième jour :

De 9h à 12h et de 13h à 16h

Co-animation par deux formatrices

Présence d'interprètes toute la journée

Rappel des moyens de communication à votre disposition et des moyens d'expression d'une personne sourde.

Mise en pratique

- . Exercices d'échauffement
- . Jeux de rôle*, simulations
- . Analyse des situations de communication

*Exercice « jeu de rôle » : Un stagiaire est mis en situation de communication avec une personne sourde. Une consigne lui est donnée, il doit comprendre ou transmettre un message en lien avec son activité. La communication doit passer. L'échange peut être filmé. Il faut mettre en pratique tous les conseils, toutes les notions apprises lors des précédentes séances. Le reste du groupe observe, et analyse. On échange ensuite sur ce que l'on a compris, comment aurions-nous pu améliorer la communication. Puis, c'est au tour d'un autre stagiaire. Un temps de bilan clôturera la formation.

Méthodes pédagogiques et évaluation :

La pédagogie se veut interactive et constructiviste. Le rôle du formateur n'est pas exclusivement celui d'un transmetteur de connaissances, il est aussi et avant tout un animateur, un médiateur et un conseiller. Le contenu de la formation s'adapte aux besoins des participants. Ces derniers sont acteurs de leur formation. Le stagiaire actif construit ses connaissances par observation, découverte, tâtonnement. Il apprend grâce à la mise en pratique durant le stage de ses acquisitions progressives.

Evaluation de la formation :

Attestation de fin de formation délivrée suite à une évaluation formative.

Débouchés :

A l'issue de ce module, la poursuite de l'apprentissage de la LSF est recommandée pour acquérir de nouvelles compétences.

Délais d'accès : 1 an maximum

Accessibilité :

Nous indiquer au moment de l'inscription si vous avez besoin d'accommodations spécifiques

Coût : voir document « tarif »

Le coût comprend :

Le module de formation de 3 jours,

par une formatrice entendant et une formatrice sourde avec interprétation français/langue des signes.

La fourniture :

- Du livret de communication « Je suis sourd mais on peut s'entendre »
- De l'accès aux vidéos du lexique de base en langue des signes

Frais de déplacement éventuellement à ajouter

Modalité d'accès :

Contacter le secrétariat de l'ADIS pour la création d'un dossier de formation

Contact :

ADIS : adisignes@adis-savoie.fr - tél : 04-79-33-67-01

MAJ janvier 2026 / Version 1

